



**Témoignage
de Sandra, salariée
d'un magasin
d'ameublement:**

« Avant, nous devions choisir entre un temps partiel de 8, 10 ou 20 heures par semaine. C'est tout. Après l'accord signé par la CFDT, nous sommes passés à 25 heures minimum, avec une majoration des heures sup' de 25% dès la 1^{re} heure. Mais rien n'est figé: après mon congé parental, j'ai pu passer à 15 heures par semaine. C'était mon choix. De la même façon, j'ai des collègues étudiants qui font plus d'heures pendant les vacances scolaires. C'est tout bénéfique pour eux, comme ils sont payés 10% de plus! »

L'ENCADREMENT DU TEMPS PARTIEL

POUR EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ ET LE TEMPS PARTIEL SUBI

Depuis 2013, le temps partiel est mieux encadré pour ne plus être subi par les salariés. Pour la CFDT, c'est une façon de lutter contre la précarité.

AUPARAVANT, LE TEMPS PARTIEL DONNAIT LIEU À DE NOMBREUX EXCÈS:

- temps de travail insuffisant pour accéder à la protection sociale;
- coupures excessives par rapport au temps de travail réel;
- horaires morcelés et multiplication des temps de trajet;
- changements intempestifs d'horaires ou de jours travaillés.

CE QUI A CHANGÉ:

- la semaine de référence d'un contrat de travail à temps partiel est désormais de 24 heures minimum, sauf accord de branche ou demande explicite du salarié;
- l'employeur est obligé de négocier avec les représentants du personnel l'organisation du temps de travail pour lutter contre les horaires morcelés;
- le salaire est majoré de 10 à 25% dès la 1^{re} heure de travail complémentaire;
- les salariés à temps partiel ont un accès prioritaire au temps plein.

DES BÉNÉFICES DIRECTS POUR LES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL:

- l'accès à un revenu décent;
- le droit aux remboursements des soins;
- le droit aux indemnités journalières;
- la validation de droits pour la retraite;
- la possibilité de cumuler deux emplois grâce à des horaires mieux cadrés, ou au moins pouvoir disposer librement de son temps non-travaillé.

Plus d'un million et demi de salariés bénéficient aujourd'hui de la nouvelle loi sur le temps partiel.

 @CFDT

 /la.CFDT

CFDT. FR

DES ACQUIS QUI VOUS CHANGENT LA VIE